



# Formation « ISO 45001 : découvrir les exigences de la norme - Principes et exigences »



## OBJECTIFS

- Appréhender les exigences de la norme ISO 45001
- Identifier les points à risques de votre démarche de système de management de la Santé & Sécurité au Travail



## QUI EST CONCERNÉ ?

- ▶ Toute personne souhaitant s'initier aux exigences de l'ISO 45001
- ▶ Responsables, Animateurs, techniciens SST
- ▶ Auditeurs sécurité, consultants



## PRÉREQUIS

- ▶ Aucun



## CONTENU

### 1 - Découvrir la norme ISO 45001

- La HLS structure de niveau supérieur
- Les exigences clés de la norme
- Les enjeux de la mise en place d'un système de management de la SST
- Les acteurs incontournables

### 2 - Lecture pas à pas de l'ISO 45001

- Identification de ses exigences et objectifs de la norme
- « Criticité » de l'exigence vis-à-vis de l'organisme
- Articulation des exigences entre elles
- Illustration des exigences par des exemples concrets
- Focus sur les exigences de processus
- Focus sur les exigences d'informations documentées

### 3 - Comparaison entre les principales exigences de l'OHSAS 18001 et celles de l'ISO 45001

- Les principales exigences communes – Les particularités majeures entre les 2 référentiels
- La documentation sécurité : les documents indispensables à un système de management de la sécurité

### 4- Evaluation des connaissances via un QCM



## Bulletin d'inscription - Formation « ISO 45001 : découvrir les exigences de la norme - Principes et exigences »

---



**LIEU :** dans les locaux de la CCI NORD ISERE – 5 Rue Antoine Condorcet  
39093 VILLEFONTAINE

**DATES :** 6 et 7 décembre 2018

**DURÉE :** 2 jours (14 heures)



**NOMBRE DE PARTICIPANTS :**  
entre 6 et 12 personnes



**VOTRE FORMATEUR**  
Christophe RICHARD



### LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices



### TARIF

**981,50 € HT par participant**

*(35% de remise sur la formation par rapport à notre tarif standard de 1510 € HT)*

*La norme ISO 45001 vous est offerte.*

*Cette formation propose un test de connaissances validé par une Attestation des Acquis de Formation.*

*Les frais de restauration ne sont pas inclus.*

***Votre OPCA prendra en charge cette prestation jusqu'à 100% en fonction de la taille de votre entreprise.***